

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE EXTRAORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 8 décembre 2023 à 21h00 à la Mairie située au 167 route 204 à Saint-Justine à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Mario Chiasson
Siège #6 - Linda Gosselin

Est/sont absents à cette séance :

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné le 30 novembre 2021 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

218-12-22

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice financier 2023 de cette municipalité.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024, 2025
4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

219-12-22

3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024, 2025

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Il est résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023 ainsi que le programme d'immobilisations 2023, 2024 et 2025 annexé au document « Budget 2023 » de la façon suivante :

Budget 2023

Revenus	
Taxes	1 969 231\$
En lieux de taxes	83 483\$
Services rendus	139 794\$
Autres revenus	32 550\$
Transferts de droit	158 860\$
Transfert fonctionnement	182 126\$
Appropriation de surplus	125 000\$
Total / revenus	2 691 044\$
Dépenses	
Administration générale	399 214\$
Sécurité publique	305 642\$
Transport	695 590\$
Hygiène du milieu	524 152\$
Santé et bien-être	14 000\$
Aménagement et urbanisme	92 729\$
Loisirs et culture	252 596\$
Frais de financement	188 621\$
Dépenses en immobilisations	218 500\$
Total / dépenses	2 691 044\$
Surplus (déficit)	0\$

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

220-12-22

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité :

QUE cette séance soit levée à 21h05.

ADOPTÉE

GREFFIER-TRÉSORIER

PRÉSIDENT